

PROJET ÉCOTRI SUR CHANTIER

JUIN 2022 - JANVIER 2023

Un projet porté par Transport Désourdy

ÉCOTRI SUR CHANTIER

EXCAVATION
DÉSOURDY
TRANSPORT

Le projet en bref

À Bromont, 14 entreprises ont testé le tri à la source des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) sur leurs chantiers.

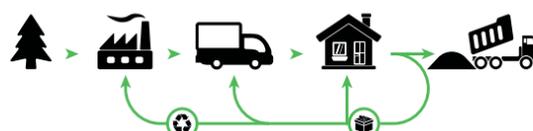
Avec les outils et les équipements nécessaires pour faciliter le tri, il a été possible d'évaluer la faisabilité et les bénéfices du tri sur chantier, ainsi que les freins et leviers qui pourraient influencer le déploiement de cette pratique au Québec.

14 entreprises sur 29 chantiers

24 résidentiels 2 commerciaux 3 industriels



Pour des chantiers durables, sans gaspillage



Objectifs

- 1 Réduire l'impact environnemental des activités liées au secteur de la construction en cessant le gaspillage des matériaux, afin de préserver nos ressources naturelles.
- 2 Transformer les conteneurs en réels bacs de récupération des CRD pour permettre le réemploi, le recyclage et la valorisation des matériaux.

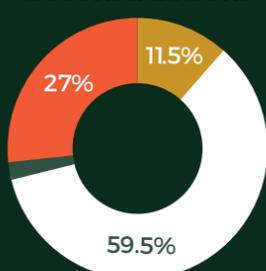
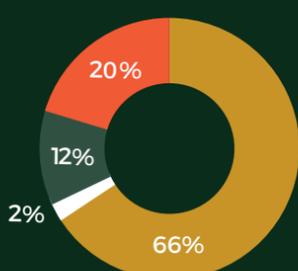
Résultats

387,4 t des résidus CRD ont été revalorisés ou détournés de l'enfouissement.
75%

Destinations finales des résidus CRD :

Constructions neuves

Rénovations et déconstructions



● Enfouissement
● Valorisation

● Réemploi
● Recyclage

Gypse et bois =

71% des résidus CRD générés sur chantiers de construction neuve résidentielle. Prioriser le tri de ces matières aurait un fort impact

Constats des participants :

- 1 Tous les travailleurs de tous les secteurs ont adhéré à la pratique grâce au service clés en main et la formation offerte.
- 2 Aucune entreprise n'a trouvé que le tri prenait trop de temps.
- 3 La collecte sélective municipale sur chantier permet d'éviter les déchets domestiques dans les conteneurs et limite la contamination.

Enjeux



Au Québec

3,5 millions de tonnes de résidus CRD / an

2/3 résidus CRD sont enfouis



Dans la région Brome-Missisquoi



4,4 X plus de résidus CRD enfouis

399 kg/ hab/ an
90 kg/ hab/ an

que la moyenne provinciale

Bénéfices environnementaux

La récupération des résidus de CRD a permis d'éviter l'équivalent de : **76 t** de CO₂

76% de réduction des émissions de GES, l'équivalent de **17 voitures!**



Provenance des émissions de CO₂ générées par l'enfouissement de CRD :

1% Enfouissement
99% Gaspillage des ressources

Déconstruire plutôt que démolir pour favoriser le réemploi :

Obligations réglementaires, crédits de taxes, traitement prioritaire ou gratuit pour l'obtention de permis, tels sont des incitatifs qui permettraient de réduire significativement le taux d'enfouissement.

Enseignements

Le tri à la source est possible et les travailleurs de l'industrie de la construction sont prêts

Service déjà implanté chez Désourdy

Service clés en main

Atteint les objectifs de la PQGMR

Avec tous ces résidus CRD récupérés en peu de temps sur un petit territoire, imaginons l'impact environnemental si le tri à la source était appliqué sur tous les projets de construction au Québec !

Pour que le tri à la source soit possible à grande échelle :

- Modifications réglementaires et incitatifs financiers.
- Implication de tous les acteurs du secteur de la construction.
- Développement et accessibilité de services en région (centre de tri, de récupération, de réemploi et de recyclage à proximité des générateurs).

Tous les détails dans le rapport complet : www.excavationdesourdy.com

Partenaires du projet

Québec

CERIEC
Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire

BROMONT
INSPIRE L'ACTION

DJL

LE BROME
MISSISQUOI

RECYC-QUÉBEC
Québec